

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les actions en faveur du développement économique, social et culturel de la Corse, à Ajaccio le 30 octobre 2007.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous me faites l'honneur de votre présence,

Mesdames et Messieurs,

Pour la première fois dans l'histoire le Conseil des ministres se réunira demain à Ajaccio. C'est un symbole fort. La France ce n'est pas que Paris. La France c'est aussi l'Alsace, la Corse, la Provence, la Bretagne. La France c'est toutes les provinces qui au fil des siècles se sont comprises, se sont aimées et se sont unies pour former un seul et même peuple, une seule et même nation. La France c'est un pays où chaque province a gardé le souvenir de son histoire, a gardé son identité, sa personnalité, sa culture, sa psychologie, son caractère mais où chacun se sent rattaché à quelque chose de plus grand, où chacun éprouve le sentiment de partager avec tous les autres une destinée commune. La France c'est le miracle d'une multitude de petites patries qui en forment une grande pour laquelle tant d'hommes se sont battus, ont risqué leur vie, versé leur sang parce qu'ils voulaient que cette patrie vive, parce qu'ils savaient que si elle mourrait ce serait une part d'eux-mêmes sans doute la plus précieuse qui disparaîtrait.

La Corse a une âme forte, une identité forte, un caractère fort et la Corse est en même temps profondément française. Une part d'elle-même est française comme une part de la France est Corse. La Corse n'est pas seulement française par le sang qu'elle a versé pour la France mais aussi par la raison et par le sentiment, par les idéaux et par les valeurs partagés.

La Corse aime la liberté que la France a toujours aspiré à incarner aux yeux de tous les hommes.

La Corse veut l'égalité que la France veut pour elle-même et pour chaque homme.

La Corse est fraternelle comme la France qui a hissé la fraternité au même rang que la liberté et l'égalité.

En cinq ans c'est la 28ème fois que je viens en Corse. Quelles que fussent les difficultés j'y suis toujours venu en ami, j'y suis toujours venu pour aider, j'y suis toujours venu avec respect.

J'aime la Corse et je respecte la Corse. Je n'aime pas, je ne respecte pas ceux qui prétendent la sauver par la violence, par l'intimidation, par la terreur. Je ne les aime pas, je ne les respecte pas parce que ceux-là renient les valeurs ancestrales de la Corse. Les valeurs ancestrales de la Corse c'est le courage, c'est l'honneur, c'est la loyauté, c'est la fraternité. C'est le contraire de la clandestinité.

Je n'aime pas, je ne respecte pas les poseurs de bombes, les assassins parce qu'ils trahissent la Corse, parce qu'ils déshonorent la Corse.

Aujourd'hui je viens en tant que Président de la République à la rencontre des Corses qui ont été si nombreux à me faire confiance, qui n'aspirent qu'à la justice et à la paix, qui ne demandent qu'à être reconnus dans leur identité, dans leur culture, qui veulent seulement qu'on leur donne les moyens de se développer, de créer des emplois et de vivre dignement, debout de leur travail.

Aujourd'hui je viens dire à tous les Corses que dans la voie de l'honneur, c'est un mot qui compte en Corse, du courage, de la justice ils me trouveront en tant que Président de la République toujours à leur côté quelque soit. par ailleurs. leurs engagements.

...espérons que ce sujet sera abordé dans quelques semaines, par ailleurs, notre engagement.

Aujourd'hui je viens dire à tous les Corses qu'ils ont toute leur place dans la République, que la République leur appartient aussi. Je viens leur dire qu'ensemble nous allons accomplir de grandes choses, qu'avec un peu de bonne volonté il n'y aucune difficulté qui ne puisse être surmontée, aucun problème qui ne puisse être résolu.

Je suis venu en parler avec vous, élus de la Collectivité territoriale, parlementaires, présidents des Conseils généraux des deux départements, maires et représentants socioprofessionnels.

Pour la Corse, je suis prêt à aller très loin.

Vous êtes fiers d'être Corse. Je vous comprends. Je veux vous aider à l'être davantage encore.

Vous êtes fiers de votre histoire, fiers de ce qu'ont accompli vos aïeux. Je veux tout faire pour que vous soyez fiers de ce vous accomplirez à votre tour, de ce que vous allez léguer à vos enfants.

Vous êtes fiers de votre passé. Vous avez raison.

Je veux vous donner les moyens d'être fiers de votre présent et de votre avenir, de cet avenir qui est entre vos mains que vous allez contribuer à forger et qui ne peut être la simple répétition du passé.

Je veux vous aider à garder vivante votre culture qui ne doit pas être seulement un héritage. La culture corse, la langue corse, l'âme corse doivent vivre.

J'ai signé en son temps la convention "Via Stella", la chaîne numérique de France 3 en Corse. Et j'ai voulu être là, lors de la cérémonie de lancement, ce soir. Cela me semble être un élément déterminant de la diffusion de la culture et de la langue corse. Cette chaîne de télévision, créée en partenariat avec France Télévision et FR3, sera dédiée à la Corse et aux Corses sur l'île, sur le continent et dans le monde.

Je suis heureux d'avoir participé avec la Collectivité territoriale et avec Patrick de CAROLIS, à la création de cette chaîne.

Qu'est-ce qu'une langue que l'on ne parle plus que dans des cercles d'érudits ?

Il faut que la langue vive. Via Stella, dans le cadre de ses programmes consacrera plusieurs heures par jour à des émissions en corse. Et notamment aux heures de grande écoute.

Ces avancées permettront de relayer les efforts que l'éducation nationale fait dans l'apprentissage de la langue corse.

La politique commune de l'Etat et de la Collectivité territoriale a permis le développement d'un enseignement bilingue paritaire et la généralisation de l'offre d'enseignement de la langue corse. Dans le premier degré, 94 % des élèves suivent un enseignement de langue corse. Dans le second degré, ils sont encore 40 %. Ce ne sont pas moins de 110 professeurs certifiés de langue corse dont dispose l'Académie, laquelle assure le recrutement d'environ trois postes par an. Je ne permettrai à personne de dire que la République a laissé la langue corse.

Ces efforts doivent être poursuivis. Dans l'enseignement primaire, je veux faire en sorte que l'obligation légale de consacrer trois heures par semaine à l'enseignement de la langue corse soit partout respectée. Dans l'enseignement secondaire, il faut convaincre un plus grand nombre d'élèves de l'intérêt de poursuivre l'apprentissage du corse.

L'enseignement de la langue corse dans le cadre des 3 heures hebdomadaires doit aussi s'accompagner d'une amélioration du taux de réussite des élèves.

L'effort doit, désormais, porter en priorité sur la formation des enseignants. Il me semble par exemple impératif de développer les certifications de langue Corse dans le premier degré et les mentions complémentaires dans le second degré. Je soutiens la politique linguistique de la collectivité territoriale. Je ne laisserai pas la défense de la langue corse, de l'identité corse et de la culture corse à des gens qui n'ont rien compris à l'âme de la Corse. Il faut aimer la France, respecter la République quand on est corse.

S'il faut aller plus loin pour que la langue Corse reste vivante, je suis prêt à aller plus loin. Je suis prêt à en discuter avec vous, sans tabou. La seule limite c'est que le français demeure la langue de la République. C'est la seule limite. Parce que la République ne doit pas craindre la diversité. La diversité n'est pas une menace pour la République, c'est une richesse. La vivacité des langues régionales n'est pas un obstacle à la cohésion nationale. C'est un enrichissement personnel et c'est une participation plus profonde, plus intime à l'âme, à l'identité de notre pays car l'identité

française est une synthèse de tous les héritages, de toutes les identités, de toute cette diversité qui constituent l'essence même de la France. Renier l'identité d'une région, c'est renier une partie de l'identité de la Nation.

Ce qui minerait la République, qui s'exprime si fortement ici en Corse. Ce qui serait dangereux ce serait que la tentation du repliement l'emporte sur l'ouverture aux autres. Ce serait que la différence se fasse plus forte que ce qui nous rassemble. Ce qui serait dangereux ce serait que s'impose partout l'idéologie de la pureté. Que chacun comprenne identité est légitime et même nécessaire, les cultures ne survivent et ne s'épanouissent que dans l'échange, que dans le mélange, que dans le métissage.

La défense de son identité n'est pas une maladie mais la recherche de la pureté, le refus du mélange est une pathologie qui détruit ce qu'elle prétend protéger. Voici la seule limite que je veux mettre.

Et l'histoire nous enseigne à quelles extrémités, à quelle tragédie cette pathologie de la pureté peut conduire. Ensemble nous devons la combattre comme nous devons combattre les racismes. Ensemble nous devons préserver les valeurs de la République qui sont des valeurs d'ouverture. Nous devons garder à l'école son caractère de creuset, sa mission qui est d'ouvrir les intelligences et non de les fermer, d'apprendre à accepter la différence non à la rejeter. La mission de l'école est de former des hommes et des femmes libres capables de penser par eux-mêmes, de vivre de leur travail et de leur compétence.

Comme partout en France, l'académie de Corse a mis ici en oeuvre les orientations ministérielles : l'accueil et la scolarisation du millier d'élèves handicapés, l'accompagnement éducatif de 16h00 à 18h00 dans les collèges en éducation prioritaire.

Pourtant au-delà de ces succès récents, je n'hésite pas à le dire et je prends mes responsabilités, certaines données sont préoccupantes : la réussite des élèves inférieures à la moyenne nationale, il y a un faible taux de scolarisation des 16-19 ans. En terme de dotations, la Corse bénéficie pourtant depuis longtemps d'un traitement particulier, justifiée par les spécificités insulaires, les contraintes du relief, la dispersion de l'habitat. Il ne s'agit pas de le remettre en cause. Mais je n'ai pas peur de vous le dire : d'un tel dispositif, on est en droit d'attendre de meilleurs résultats. Et je ne suis pas satisfait des résultats aujourd'hui. Dans le contexte budgétaire contraint qui est le nôtre, il est possible et nécessaire d'améliorer les performances de l'académie en tirant un meilleur parti des moyens disponibles et en utilisant les marges de manoeuvre existantes, qu'on ne m'en veuille pas de vouloir l'excellence pour la Corse et les jeunes corses.

Les enfants de Corse méritent un enseignement de grande qualité et une offre de formations qualifiées y compris dans le supérieur. Je crois dans l'avenir de l'Université de Corse. J'en parlais encore avec Valérie PECRESSE il y a quelques instants. Je crois que malgré sa taille modeste, 4 000 étudiants, l'Université de Corse peut être une université à grande notoriété.

La première convention signée en 2005 sera entièrement honorée, les engagements en matière de créations d'emplois seront scrupuleusement tenus au 1er janvier 2008. Cela représente tout de même, sur la période : 29 emplois d'enseignant, 23 emplois d'IATOSS auxquels s'ajoutent 8 emplois de professeurs certifiés de langue et culture corses. Ce n'est pas rien comme effort de la République pour cette université.

On ne peut que féliciter l'Université de prendre son autonomie dans le cadre des dispositions ouvertes par la loi de Valérie PECRESSE. Le Gouvernement l'accompagnera dans cette démarche. D'ailleurs dire à l'Université de Corse, prenez votre autonomie, c'est faire confiance, c'est lui dire prenez vos responsabilités et assumez les.

Le nouveau contrat sera l'occasion d'évaluer ses potentiels et de renforcer son efficacité. Je sais toute l'importance qu'attache son président à la meilleure insertion professionnelle des étudiants. Je partage cet objectif.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises : l'Université de Corse Pascal Paoli doit s'ouvrir plus encore qu'aujourd'hui. L'Etat aidera une université qui s'ouvre, pas une université qui se ferme. Elle n'est déjà plus et ne doit plus être réservée aux corses. Il faut que les familles corses soient fières d'envoyer leurs enfants à l'Université Pascal Paoli mais que des étudiants

partout en France, en Europe, dans le bassin méditerranéen aient envie de venir ici faire leurs études à Corte. Mais pour qu'il en soit ainsi, c'est une Université rayonnante, attractive qu'il faut continuer de développer. Et elle le sera si nous savons utiliser les atouts de la Corse pour construire des filières de formation offrant aux étudiants les meilleures garanties d'insertion dans des secteurs d'avenir. Une Université de Corse sera attractive à travers les activités de formation et de recherche originales et de qualité, tournées vers le développement.

Je connais les efforts que vous faites pour développer une filière de formation de cadres et de techniciens du secteur du tourisme, notamment le tourisme durable. Une telle filière peut être exemplaire non seulement parce qu'elle correspond à un véritable besoin, mais aussi parce qu'elle favorise l'interdisciplinarité et une meilleure connaissance des territoires et de la culture corses afin de mieux les respecter et les faire mieux connaître.

Offrir des formations porteuses d'avenir professionnel signifie également faire entrer la Corse de plain pied dans la société de la connaissance. La Corse doit développer de nombreux partenariats en faveur des énergies renouvelables. Il s'agit de partenariats scientifiques et industriels forts avec l'Université, des organismes de recherche et aussi des entreprises. Je l'ai dit à Jean-Louis BORLOO comme à Christine LAGARDE. La plateforme technologique solaire de Vignola verra le jour. Elle sera d'une puissance de plus de 3 mégawatts. La proportion d'énergie produite à partir d'énergies renouvelables est en Corse deux fois plus importante que sur le continent. L'Université doit donc articuler ses perspectives de développement scientifique et de formation de techniciens et d'ingénieurs autour de ce projet. C'est sans doute une chance unique de s'inscrire dans la modernité du développement durable et de la société de la connaissance.

Enfin qui ne voit que l'environnement marin est une chance pour la Corse et pour le développement de nouvelles activités scientifiques et de nouvelles formations pour l'Université. Nous ne connaissons qu'une infime partie des avantages que nous pourrions tirer d'une exploitation raisonnable et équilibrée des richesses marines. L'Université de Corse pourrait jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Mes chers amis, les atouts ne manquent pas qui permettront à l'Université Pascal Paoli de devenir encore plus attractive qu'aujourd'hui.

Elle aura gagné lorsque des étudiants, des professeurs, des chercheurs du monde entier voudront venir y étudier, y enseigner, y chercher. Elle aura gagné lorsqu'elle participera au développement économique de l'île par la formation de ses cadres et de ses techniciens, et par les créations d'emplois qu'une recherche innovante et tournée vers des applications engendrera.

Quand elle aura gagné ce pari, l'Université Pascal Paoli sera associée à l'identité corse, à sa modernité et à ce qu'elle représente d'innovation.

L'identité corse que j'appelle de mes vœux doit se développer naturellement dans le respect des valeurs républicaines.

Je poursuivrai mon dialogue avec ceux qui veulent améliorer la vie des Corses.

Je continuerai de refuser de discuter avec ceux qui pratiquent la violence. Les Corses ne veulent pas de cette violence. Les Corses en ont assez de ces violences, de ces mafieux, de ces bandits qui n'ont même plus le sens de l'honneur. Les Corses le prouvent chaque jour. J'ai été impressionné par les témoignages que j'ai recueillis à Saint-Florent. Je salue le courage de toutes celles et de tous ceux qui se lèvent pour crier que cela suffit le racket, cela suffit le chantage, cela suffit la malhonnêteté sur le dos de l'identité de la Corse, alors qu'il ne s'agit que de crapulerie.

Je veux tendre la main à tous ceux qui veulent aller plus loin dans ce dialogue à visage découvert pour construire une Corse plus fraternelle. Ceux-là, l'Etat est prêt à leur parler.

Que l'on ne compte pas sur moi pour accepter quelque chantage que ce soit. Que l'on ne compte pas sur moi pour faire preuve de laxisme ou de mansuétude à l'égard de ceux qui érigent l'attentat en forme d'expression.

La répression des actes de violences contre les bâtiments publics se poursuivra et s'intensifiera.

Comment peut-on prétendre aimer la Corse et plastiquer les bâtiments publics payés avec l'impôt que paient les Corses ou n'importe quel autre citoyen ? La Corse doit se pacifier.

La Corse n'est pas un territoire où s'appliquent des règles d'exception. C'est la raison pour laquelle les détenus condamnés avant des attaches familiales en Corse doivent pouvoir effectuer

requière les détenus condamnés ayant des attaches familiales en Corse doivent pouvoir effectuer ou purger leur peine dans des conditions identiques à celles des autres détenus. Je pense bien sûr à la possibilité d'être incarcéré dans un établissement situé à proximité de sa famille. Comme vous le voyez, je n'évacue aucun des sujets. Je n'ai pas peur. Quand on condamne quelqu'un, c'est lui qu'on condamne, ce n'est pas sa famille, ce n'est pas ses enfants, ce n'est pas sa femme. Je l'ai dit après avoir dit ce que j'ai dit du peu de respect que j'avais pour les lâches. Le centre de détention de Borgo a précisément été construit pour favoriser les conditions de sortie des condamnés dont la famille réside en Corse. On sait qu'une fin de peine bien préparée, avec un maintien des attaches familiales, c'est une garantie contre la récidive. Je l'ai annoncé et je tiendrai ma parole.

J'ai demandé très clairement à la garde des sceaux, Rachida DATI de s'assurer que ce centre soit toujours occupé, au maximum. Comprenez moi bien, il ne s'agit pas pour moi de remplir Borgo mais de permettre de rapprocher des gens qui ont été condamnés pour qu'ils effectuent en Corse leur peine.

J'ai demandé à Rachida DATI d'assouplir les critères actuels d'affectation des détenus ayant des attaches familiales en Corse à Borgo, pour avoir un "vivier" suffisant de bénéficiaires du droit de purger la fin de leur peine en Corse, dès lors qu'ils ont eu un comportement irréprochable dans les établissements qu'ils ont fréquentés naturellement.

Ces affectations devront être décidées au cas par cas, afin de préserver l'ordre public et la sécurité des établissements. Je veux d'ailleurs saluer l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire, pour la manière dont ils s'acquittent d'un travail, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas facile !

Mais voyez que je n'ai voulu évacuer cette question.

Ce dialogue, que je veux ouvert, sans arrière-pensée, doit nous permettre de rassembler les Corses autour d'un projet pour le 21^e siècle, cher Ange, digne de son héritage et de ses ambitions pour l'avenir, un projet qui rassemblera toutes les forces vives et au premier rang desquelles figurent la Collectivité territoriale de Corse, son conseil exécutif et son assemblée territoriale.

Je n'oublie pas les conseils généraux de Corse-du-sud et de Haute-Corse, ni les maires des 360 communes. En son temps, j'ai dit ce que je pensais de la réforme institutionnelle. Mais les Corses se sont prononcés. C'est terminé, le chantier institutionnel. On peut débattre de quelques aménagements, sur le mode de scrutin ou sur tel ou tel élément. Mais on ne peut pas, comme je l'ai fait, faire confiance aux Corses en leur donnant la parole et ne pas tenir compte de ce qu'ils m'ont dit.

Ce ne sont pas les bombes qui font progresser la croissance, c'est l'esprit d'entrepreneuriat des Corses. Ce ne sont pas les attentats qui ont contribué à l'amélioration des infrastructures et de l'habitat, mais à l'action combinée des élus auxquels je veux rendre hommage, de l'Etat et des Corses eux-mêmes.

A une semaine de la remise des travaux du Grenelle de l'environnement, avec Jean-Louis BORLOO, je souhaite mettre l'accent sur le potentiel immense de la Corse en matière de développement durable et la présence du ministre d'Etat à mes côtés n'est pas un hasard.

J'attache une très grande importance à la question foncière qui fait partie intégrante de la culture Corse. Oui, il faut protéger la Corse et sa valeur patrimoniale, c'est-à-dire son caractère, ses sites, son agriculture, sa biodiversité parce que c'est votre capital.

Bien sûr, il y a une pression touristique et immobilière forte, mais la protection est assurée, une fois encore, non par les bombes, mais par les lois « Littoral » ou « Montagne », les acquisitions du Conservatoire du Littoral qui représentent 20% du linéaire de vos côtes.

La violence paralyse, la violence stérilise. La violence n'a aucun avantage. Elle en a créé des misères et des drames dans les familles de Corse, la violence. Vous êtes bien placés ici pour la détester, cette violence qui a fait tomber tant des vôtres. La Corse a besoin de faire vivre son capital foncier à travers de règles claires, de documents d'urbanisme partagés, discutés par tous, adoptés dans la transparence. Encore un sujet difficile que je vais évoquer.

C'est vrai, pour le premier d'entre eux, dans l'échelle des normes, le Plan d'aménagement et de

développement durable de la Corse qui vaudra quand il sera adopté, directive territoriale d'aménagement et schéma de mise en valeur de la mer.

Je sais que vous y travaillez. Ce document est difficile mais il est de votre entière compétence. C'est à vous de décider des grandes orientations à mettre en oeuvre en matière d'occupation de l'espace. L'adoption de ces documents dans un proche avenir serait un signe fort de la maturité de votre collectivité.

Il y a la préservation et la mise en valeur de la biodiversité exceptionnelle en Corse. On compte ici plus de 2 500 espèces floristiques, 191 des 251 espèces d'oiseaux protégés, 38 espèces de mammifères protégés dont 8 espèces marines, ainsi qu'une faune aquatique multiple. C'est une richesse inestimable!!

Le soutien à l'agriculture y participe de cette valorisation de l'espace.

L'agriculture corse a accumulé, du fait de l'insularité mais aussi du fait du morcellement de ses structures, d'importants retards.

Le Plan de relance de l'agriculture 2005- 2008, que j'ai négocié dans la douleur -il y a, ici, un certain nombre de mes partenaires-, a été un succès reconnu. Je le poursuivrai et je ne laisserai pas tomber les agriculteurs.

Cette situation justifie la mobilisation du programme exceptionnel d'investissement et du plan de relance, dotés respectivement de 6 Meuros et de 25 Meuros pour la période 2007-2013.

Cette démarche, je la maintiendrai jusqu'au bout.

Par ailleurs, en accompagnant le plan de développement rural corse, doté de 83 Meuros pour la période 2007-2013 et dont la maîtrise est confiée à la Collectivité Territoriale de Corse, l'Etat affiche de nouveau sa volonté de préserver l'agriculture corse grâce à des moyens renforcés. Je ne sais pas si j'ai fait suffisamment mais je suis prêt à me comparer. Y a-t-il un seul responsable dans l'histoire de la République qui a fait autant pour l'agriculture corse ?

Je sais que l'agriculture corse est en mesure de produire des cultures de grande qualité. Je veux accompagner la poursuite de la structuration de vos filières, pour que chaque agriculteur corse puisse vivre de ses prix et du fruit de son travail. Et voilà le sujet le plus difficile.

Mais il faut aussi régler la question du désordre juridique en matière de propriétés foncières et immobilières, publiques ou privées. C'est ce qui a conduit l'Etat et tous les acteurs locaux à constituer un groupement d'intérêt public en vue de reconstituer les titres.

J'ai demandé que la convention se mette en place désormais, elle sera signée par les ministres demain matin avant le Conseil des ministres, ce qui règlera la question des financements de l'Etat qui s'élèvent à 11 millions d'euros dans le PEI 2007-2013.

Je me suis impliqué personnellement dans ce dossier. Vous savez que la loi du 22 janvier 2002, prévoit de caler l'application du droit commun des successions à partir d'une reconstitution parallèle des titres de propriété. Or cinq ans se sont écoulés depuis et que s'est-il passé ? Rien ou presque rien du côté des titres. On est en décalage, Chère Christine, entre le fiscal et le juridique, puisqu'on veut commencer à appliquer des droits pour les successions alors qu'on n'arrive pas à les régler. C'est quand même compliqué. C'est honnête de présenter les choses comme ça.

Alors cette structure chargée de la reconstitution des titres va être un progrès. Exercera-t-elle des pressions sur les Corses pour vendre leurs biens ?

Evidemment, il n'en est pas question, cela n'a rien à voir.

L'objectif est, pour moi, la protection du patrimoine des corses. L'absence de titres est la source de problèmes graves pour la Corse qui vont aller en empirant. L'absence de titres n'est pas une protection. Elle pouvait se justifier lorsque l'appartenance à une famille, à une communauté de village, étaient des remparts suffisants. C'était le temps où l'on pouvait penser que l'absence de titres de propriété était une marque de solidarité collective et peut-être, une protection contre les intrus, l'intrus étant le plus souvent d'ailleurs l'étranger au village. Mais aujourd'hui, il faut raisonner autrement : l'absence de titres est un danger pour la survie de certains biens. Elle est devenue un frein à la possession normale des biens.

La reconstitution des titres n'oblige en rien à la vente ni même à sortir de l'indivision. Redonner des titres de propriété aux corses, c'est leur restaurer un droit constitutionnel, inaliénable. Il faut

donner aux corses la capacité de transmettre normalement leur patrimoine.

Monsieur le Président, Cher Camille du fait des délais de mise en place du groupement, vous posez la question du report des échéances d'exonération, fixées en 2010 et 2015.

Je veux dire qu'il est normal que la mise en oeuvre de la loi soit compatible avec l'existence de titres de propriété. Et donc il est légitime, sur le principe, de prévoir le report des échéances prévues. Plutôt que de fixer une date dès aujourd'hui, de façon arbitraire qui créerait polémique. Je propose de connaître le calendrier de travail du GIP et il sera temps d'en tirer d'éventuelles conséquences, en temps utile soit en 2009, je suis honnête, tant qu'il n'y a pas les titres sur le principe du report, oui on ne va pas percevoir des droits dans des titres et des successions qui ne sont pas réglés, mais ne me demandez pas de fixer une date maintenant alors que je n'ai pas le calendrier du GIP, je pense que cette proposition est une proposition sincère qui permet de sortir d'un imbroglio.

La situation économique de la Corse s'améliore. Sur les trois dernières années progression de 5,6% des chiffres d'affaires et de près de 10% des encaissements de la TVA. En matière d'emploi progression de 27% de l'emploi salarié privé, baisse de 6,5% du chômage sur les douze derniers mois en Corse et les chômeurs de longue durée en Corse, en un an, c'est moins 21%. La tendance est bonne, même si il y a encore beaucoup de problèmes.

L'Etat a bâti avec la collectivité territoriale une ambition, un programme d'investissement sans précédent, les sommes qui ont été mobilisées sont considérables : 1,5 Mds d'euros pour le PEI dont 1 milliard pour la seule période 2007-2013 financés à 70% par l'Etat, 261 Meuros pour le contrat de plan Etat-Région financés à 50% par l'Etat et 250 Meuros de fonds européens. Consolider toutes ces dotations sur la prochaine période de 7 ans, je parle sous le contrôle de Christine Lagarde n'a pas été facile. Mais il fallait faire cet effort. Sur ce sujet, cher Ange Santini, je serai intraitable avec l'ensemble des services et administrations. La volonté politique que nous manifestons ensemble ne peut s'enliser dans la routine et le pointillisme. A la date d'aujourd'hui, 31 octobre 2007, l'Etat a pris les dispositions nécessaires pour s'acquitter de l'ensemble de ses obligations financières dans le cadre du PEI. Tous les besoins en crédits de paiement de 2007 ont été honorés. Je veillerai à ce qu'il en soit ainsi chaque année.

Le rythme des investissements dans l'île sur les 7 prochaines années sera deux fois plus rapide que pour la période passée, que j'ai bien connue par ailleurs. Il appartient aux Corses, aux collectivités territoriales et à l'ensemble des maîtres d'ouvrage de relever ce défi. Le Parlement a décidé l'an dernier un effort exceptionnel pour doter la collectivité territoriale de Corse d'une capacité à suivre le rythme en termes de trésorerie. Ce sont 8 points de TIPP supplémentaires qui ont été attribués à la collectivité soit une ressource annuelle pérenne de 11,5 Meuros. Aujourd'hui, il me revient certaines inquiétudes sur la capacité de mobilisation d'ingénierie pour monter et animer tous ces projets. Je ne suis pas hostile à envisager sur votre demande la mise à disposition de compétences de l'Etat pour aider à ces montages, sous votre autorité.

Mais le développement de la Corse ne viendra pas que des infrastructures, et je vais prendre mes responsabilités. Je ne comprends pas, par exemple, pourquoi l'ensemble du territoire français peut aujourd'hui trouver des vols à 30 euros sur des compagnies à bas coût, partout en France, sauf la Corse. Je n'accepte pas cette situation. On me dit que c'est à cause des obligations de service public. C'est une bien curieuse conception du service public que celle qui empêche une compagnie de proposer, sans subventions, une offre de vols à prix réduits. Je propose donc que la révision de ces obligations en 2008 soit l'occasion de les structurer différemment, pour laisser une place aux compagnies low-cost. Ce qui sera l'occasion de se demander s'il est indispensable de consacrer chaque année de telles sommes aux subventions de continuité territoriale : sur 7 ans, elles représentent un montant supérieur à celui du PEI ! Alors franchement, si le résultat de ça c'est d'empêcher les compagnies low-cost de vendre des billets à 30 euros pour que l'on puisse venir sur l'île, ce n'est vraiment pas la peine de dépenser cet argent. Est-ce que vous comprenez que dans mon esprit il ne s'agit pas de faire des économies, mais je suis comptable de l'argent des contribuables et on est en droit de se demander pourquoi le seul endroit de France où on ne peut pas avoir des voyages sur compagnies low-cost, c'est la Corse.

De même que les transports l'approvisionnement énergétique est bien sûr le socle de la

De même que les transports, l'approvisionnement énergétique est bien sûr le socle de la croissance de l'île. Je dirai à Romano PRODI, à l'occasion du prochain sommet franco-italien de Nice, le 30 novembre, à quel point il est indispensable que le gazoduc GALSI en projet entre l'Algérie et l'Italie préserve la possibilité d'un raccordement à la Corse. Afin de suivre l'avancement de cette question, un responsable du suivi de ce dossier sera désigné. Mais dans l'immédiat, il est urgent de sécuriser l'approvisionnement électrique en portant à 100 mégawatts la capacité du câble entre Corse et Sardaigne : nous prendrions une très lourde responsabilité à différer cet investissement pour quelque raison que ce soit et je n'ai pas oublié les pannes de courant de l'hiver dernier. La Corse n'a pas plus de devoir et doit avoir aussi autant de droits. L'Etat va se mobiliser pour finaliser les projets contribuant à l'indépendance énergétique de l'île. Nous tiendrons les échéances que nous nous sommes fixées.

Je crois enfin que la Corse doit mener une stratégie de politique industrielle cohérente autour du pôle de compétitivité Capénergies. La labellisation a été la preuve que la Corse pouvait s'inscrire dans une politique de compétitivité industrielle fondée sur l'innovation.

La stratégie que je vous propose, c'est celle des clusters d'innovation, c'est le développement simultané d'une offre et d'une demande de technologies innovantes.

Je souhaite permettre à la Corse d'utiliser son droit à l'expérimentation. Je souhaite qu'elle puisse, avant le reste du territoire, adopter les normes spécifiques en termes de construction, voire de rénovation de l'ancien. Ces normes créeront un marché régional spécifique pour la production décentralisée d'énergies renouvelables et pour la haute performance énergétique. Toutefois ces normes auront un coût pour la construction. Il faut donc que celle-ci ne soit pas freinée par les difficultés d'accès au foncier, ou par les nombreux freins qui pèsent encore sur l'activité touristique, à commencer par les tarifs aériens dont je viens de parler. Pour qu'il y ait développement économique, il faudra en regard susciter une offre. Il faut bien sûr renforcer l'enseignement supérieur et la recherche, donc le pôle énergies renouvelables, Monsieur le Maire de Bastia, de l'ENSAM de Bastia, Monsieur le Député, pour ce qui concerne l'éolien, ou celui de Vignola, pour le photovoltaïque, sans oublier celui de l'Université pour le développement des projets de biomasse. J'en parle parce que je vais m'y engager personnellement.

Mais je voudrais insister sur l'importance de développer la formation professionnelle continue, et les filières technologiques au niveau CAP, bac, bac+2, car ce sont ces filières qui alimenteront le tissu de vos PME et de vos artisans qui répondront aux nouveaux marchés suscités par les énergies renouvelables.

Cet élan pourra s'appliquer sur tous les dispositifs qui permettent en Corse un soutien exceptionnel aux entreprises : le crédit d'impôt de 20% sur les investissements, les exonérations de taxe professionnelle, les zones de revitalisation rurale, et la loi votée cette été, qui permet aux redevables de l'ISF un investissement défiscalisé dans les PME. On va mobiliser en Corse des fonds d'investissement de proximité.

Il faut que se renforce le tissu des petites et moyennes entreprises.

Depuis cinq ans, j'ai travaillé avec vous, et je continuerai pendant les cinq années qui viennent. 10 ans d'une même politique conduite avec détermination.

Vous savez, il ne suffit pas de discourir pour faire avancer les choses. Il faut de la volonté, des efforts, de la constance, il ne faut pas se décourager. Il y a ceux qui disaient après le référendum, je ne m'occuperai plus de la Corse, je leur ai répondu, il me semble.

L'enjeu c'est de réaliser ce qui est prévu, sans imaginer mettre en oeuvre de nouveaux dispositifs qui n'auraient comme seul résultat que de disperser nos efforts.

La stratégie, on l'a, appliquons-la et ne débattons pas d'une stratégie nouvelle, mettons en oeuvre ce que l'on a décidé ensemble.

J'ai cette ambition pour la France et j'ai cette ambition pour la Corse.

Grâce à nos efforts, avec Ange et Camille, avec vous tous, avec tous les corses, nous avons déjà beaucoup progressé, ensemble. Mais, il reste encore de multiples défis à relever. Je vous l'ai dit, la Corse, c'est la France, la Corse, c'est la République.

La Corse doit avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que toutes les autres régions de France.

La République doit à la Corse une égalité vraie. L'égalité ne peut pas être qu'un principe.

Elle doit être une réalité. L'égalité vraie n'est pas l'égalitarisme.

Je veux que la Corse se sente pleinement dans la République parce qu'elle aura le sentiment que la République la respecte et la soutient, parce qu'elle verra que la République est à ses côtés pour surmonter tous les handicaps et toutes les difficultés, parce qu'elle reconnaîtra dans la République une part d'elle-même, parce qu'elle aura le sentiment que la République lui appartient aussi, et qu'elle ne lui est pas étrangère.

L'avenir de la Corse, il est entre les mains de tous. L'avenir de la Corse, ce n'est pas une affaire de parti, ce n'est pas une affaire de clans, les clans, ils ont fait beaucoup de mal à la Corse.

L'Avenir de la Corse, c'est l'affaire de tous. C'est l'affaire de tous les Corses, c'est l'affaire de vous tous, élus de Corse de toutes tendances, de toutes sensibilités, c'est l'affaire du Gouvernement de la République.

L'avenir de la Corse il est dans le travail en commun, il est dans la volonté commune de réussir, il est dans la solidarité. Il n'est pas dans la division, il n'est pas dans la violence qui une impasse.

L'avenir de la Corse, il est dans le développement de la Corse.

C'est ce que je vous propose.

Je suis venu deux fois en 6 mois, depuis que je suis Président de la République. Je reviendrai autant de fois qu'il le faut pour lever les obstacles et lever l'énergie de cette île qui en déborde et qui n'est pas condamnée au malheur.

Je vous ai toujours dit la vérité.

Je ne vous ai jamais menti y compris quand j'ai dit que je retrouverai un certain nombre de gens et que j'amènerai devant la justice un certain nombre d'autres. J'ai toujours été au rendez-vous de mes paroles, ça ne veut pas dire que j'ai réussi sur tout, loin de là, mais je n'ai pas menti et je continuerai d'être sincère avec vous comme on l'est avec des amis que l'on respecte.

confiance comme je vous fais confiance et vous verrez qu'ensemble, nous accomplirons de grandes choses, vous verrez que ce qui paraissait impossible deviendra possible.

Je crois dans l'avenir de la Corse.

Je veux bâtir cet avenir avec vous.

Je veux que la plus belle île de la Méditerranée soit aussi la plus prospère, la plus accueillante, parce que c'est ça la Corse, l'accueil, la main tendue et la plus heureuse.

Je veux que la Corse redevienne elle-même, et la Corse ne peut revenir elle-même que dans la paix, je veux que la Corse incarne cet idéal d'amitié, de solidarité, de fraternité qui a toujours été le sien.

Je ferai tout pour cela. Vous savez quand il y a eu la canicule ce n'est pas en Corse, qu'on a laissé mourir les anciens. La Corse n'a pas que des leçons à recevoir, elle peut donner l'exemple quand elle est elle-même, notamment de cette solidarité familiale admirable. Je ferai tout pour cela. Je vous le dis au nom de cette Nation qui est la vôtre, au nom de cette République qui est à vous. Je vous le dis du fond du coeur.